

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil municipal du 04 Septembre 2006

Présents : G.BLEINC ; P.GUIGONNET ; M.HENRY ; P.AUGUSTIN ; L.CHAMOIN ;
L. ANGELIN ; G. CARCELLER ; Y.CHIAVASSA ; P.CODOL ; S.EHMANN ;
M. MINGAUD ; S.MISTRE ; M. MUSCARNERA ; C.REVEST .

Absents : J.RULFI pouvoir à P.GUIGONNET
S.MISTRE (Excusée pour les deux premières questions à l'ordre du jour).

1 / Demande de réfection de voirie par les Conseil Général pour le chemin de Nans

Il s'agit de la réfection du chemin de Nans sur une superficie de 3300 m² financée par le Conseil Général.

Voté à l'unanimité

2 / Indemnités agent recenseur

Une indemnité de 3,05€ par logement a été décidée pour l'agent recenseur

Voté à l'unanimité

3 / Vente lot n°2 de la Zone artisanale

Le lot n°2 de la zone Artisanale va être vendu à la société LEAVAL.

Superficie de 1224 m² à 15€ le m²

Voté à 13 voix pour 1 contre S. EHMANN et 1 abstention S. MISTRE

4 / Décision modificative n°1 budget général

Reportée

5 / Décision modificative n°1 budget de l'eau

Reportée

6 / Participation pour non réalisation d'aires de stationnement

La participation est fixée à 6000€.

Voté à l'unanimité

7 / Etudes surveillées

Les études surveillées sont reconduites pour l'année scolaire 2006/2007

Voté à l'unanimité

8 / Rétrocession de la voie du lotissement le Clos Sainte Anne

Monsieur P.GUIGONNET représentera la commune pour signer l'acte administratif de la rétrocession de la voie du lotissement le Clos Sainte Anne à la commune de ROUGIERS.

Voté à l'unanimité

9 / Déclassement appartement instituteur

Une demande va être établie auprès du Préfet du VAR pour le déclassement de l'appartement instituteur de l'ancienne école élémentaire.

Voté à l'unanimité

10 / Convention Fourrière

Une convention avec la fourrière (véhicules : 2 roues, 4 roues et autres) de Saint Maximin va être établie.

- La fourrière interviendra sur la commune sur réquisition du garde champêtre mais également sur réquisition des officiers de Police Judiciaire, pour tous véhicules gênants à la circulation, véhicules en stationnement interdits ainsi que tous véhicules abandonnés sur la voie publique

Voté à l'unanimité

11 / Indemnités stagiaire

Une indemnité de 360€ a été votée par le conseil municipal pour le travail réalisé par une stagiaire en Mairie de ROUGIERS

Voté à l'unanimité

12 / Fixation tarif caveaux suite aux reprises de tombes

Le conseil a décidé de réviser tous les tarifs arrêtés lors du conseil municipal du 14 novembre 2005 . Une baisse de 1000 € par caveau a été décidée.

Voté à l'unanimité

13 / Convention pour la mise à disposition de personnel de l'association à l'association La Maison de l'Enfance

Une convention va être établie entre la Commune et la Maison de l'enfance pour mettre un membre du personnel de la commune à disposition de l'association de 16h30 à 16h45.

Voté à l'unanimité

14 / Création agent patrimoine

Un contrat à durée déterminé de 2 mois va être établi pour la création d'un emploi agent patrimoine (personne s'occupant du classement des archives)

Voté à l'unanimité

Vu par nous, Maire de la commune de ROUGIERS pour être affiché le 06 Septembre 2006 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi.

A Rougiers, le 06 Septembre 2006

Le Maire